

Comment préparer votre séjour ?

Votre entrée en hospitalisation complète

Nous vous informons que l'admission au Centre Mutualiste Neurologique PROPARA se fait notamment sous condition d'acceptation du Règlement Intérieur qui vous sera remis pour signature lors de votre admission et de la mise à notre disposition des éléments nécessaires à votre prise en charge, selon les modalités suivantes.

1/ Avant votre entrée (48h)

Bureau des entrées/sorties :

Mail: admissions@propara.fr Tél: 04 67 04 67 14 Fax: 04 67 04 67 00

Veuillez adresser au Bureau des entrées/sorties, pour réception au moins 48h avant votre arrivée :

Une copie de votre carte d'identité (recto/verso), de votre carte de séjour ou de votre passeport,	
Une copie de votre attestation d'assurance maladie, en cours de validité,	
Une copie de votre carte complémentaire santé (mutuelle, assurance ou CMU), en cours de validité,	
Une copie de votre attestation d'assurance responsabilité civile indiquant sa période de validité et précisant l'usag	
d'un fauteuil électrique si vous en utilisez un.	

Si vous souhaitez une **chambre particulière**, veuillez en informer le Bureau des entrées/sorties au moins 48h avant votre arrivée :

☐ Majoration pour chambre particulière : **50 € par jour**

La facture correspondant à la majoration de la chambre particulière sera établie à votre nom si votre complémentaire santé ne prend pas en charge cette majoration pendant ou partie de votre séjour. Pour votre demande de prise en charge de la majoration pur chambre particulière, le code DMT du Centre Propara à communiquer à votre organisme de complémentaire santé est le 512. Malgré votre souhait, si aucune chambre particulière n'est disponible au moment de votre entrée, nous vous accueillons en chambre double.

Si le forfait journalier n'est pas pris en charge par l'assurance maladie ou votre complémentaire santé, il vous sera facturé conformément à la règlementation en vigueur. Le montant du forfait journalier est de 20€ (tarif 2024).

Si vous êtes **transféré** d'un autre établissement, celui-ci doit **faxer les traitements** suivis à la pharmacie du Centre Propara au moins 48h avant votre entrée : **04 67 04 68 00**.

2/ Le jour de l'entrée, dès votre arrivée

Veuillez présenter au Bureau des entrées/sorties :

	Votre carte d'identité , votre carte de séjour ou votre pa	isseport,	
	Votre carte vitale à jour ou votre attestation d'assurance maladie en cours de validité, Votre carte complémentaire santé (mutuelle, assurance ou CMU-C) en cours de validité,		
	Votre attestation d'assurance responsabilité civile indic fauteuil électrique si vous en utilisez un,	quant sa période de validité et mentionnant l'utilisation d'un	
	Votre attestation d'affection longue durée en cours de	validité (ALD),	
	Une copie de votre feuille d'AT/MP (Cerfa n°11383*02) travail ou une maladie professionnelle,	si vous êtes admis pour des soins en lien avec un accident de	
	Veuillez remettre au secrétariat médical :	ti(e) au forfait journalier ssujetti(e) au forfait journalier able des sommes dues auront été réglées à l'établissement. Veuillez remettre à l'infirmier(e) vous accueillant : Le traitement médicamenteux pour 48	
	 Le dernier bilan biologique, Les dernières radiographies, Les éléments de votre dossier médical nécessaire à votre suivi. 	heures ainsi que les traitements spécifiques si vous venez de votre domicile.	

Information complémentaire: Pour obtenir l'accord de votre organisme de protection sociale pour les transports aller et retour de votre domicile au Centre Propara, votre médecin traitant doit faire une demande d'entente préalable auprès du médecin conseil de cet organisme.

Nécessaire minimum obligatoire Matériel autorisé en quantité limitée Linge 6 serviettes de toilettes 7 tee-shirt ou chemises Lecteurs de musiques / films CD / DVD / cassettes 2 serviettes de bain 3 pulls ou sweat-shirt Ordinateur portable 6 gants de toilettes 1 vêtement extérieur Livres et revues 7 slips et soutien-gorge 2 paires de chaussures dont Denrées alimentaires en emballages individuels : 7 paires de chaussettes 1 paire aux orteils et talons Thé, café ou lait lyophilisé, chocolat en poudre 7 pantalons facile à enfiler ouverts (2 pointures Gâteaux emballés sans crème supplémentaires) et compatible avec la Miel, confiture, chocolat, bonbons... 1 maillot de bain rééducation **Fruits** Laitages et boissons réfrigérés (le transport doit A défaut de marquage, l'établissement Ne stocker pas de linge inutile! respecter la chaine du froid et le stockage doit se faire décline toute responsabilité en cas de Tout le linge doit être marqué à votre linge égaré. dans le réfrigérateur des services de soins). nom. Hygiène Blanchisserie Brosse à dents Un service payant de blanchisserie est à votre disposition. Rasoir Verre à dents Coupe ongles Seul le linge marqué est pris en charge. Peigne Dentifrice, etc... Par mesure d'hygiène, le linge est lavé à 60°.

Pour vos biens personnels, hors ceux placés dans le coffre-fort de la chambre ou du service social, l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.



Sont interdits par mesure d'hygiène et dans le respect du Règlement Intérieur : Peluche

Alcool et produits illicites

Denrées alimentaires cuisinées (plats en sauces, ...) et à base de crème

Meubles personnels

Appareils électroménagers (cafetières, réfrigérateurs, etc.)

- Plantes en pots

- Affichage dans la chambre en dehors du panneau prévu à

Il est strictement interdit de fumer et vapoter à l'intérieur et dans l'enceinte de l'établissement